



ASSEMBLEE NATIONALE
SECRETARIAT GENERAL
-000-
DIRECTION DES RELATIONS
INTERPARLEMENTAIRES ET DE LA
COMMUNICATION
-000-
SERVICE DES RELATIONS AVEC
LES PARLEMENTAIRES



ORDRE DU JOUR

pour la période du Jeudi 15 Décembre 2022 au Vendredi 16 Décembre 2022

JEUDI 15 DECEMBRE 2022

09H00 : - Rapport de la Commission sur la mise en accusation devant la Haute Cour de Justice (HCJ) suivi de la délibération de l'Assemblée Nationale - *(Salle des Séances)*

13H 30 : TRAVAUX DES COMMISSIONS - *(Salle BP)*

- **Commission des Finances et du Budget** *(Saisie au fond)*
- **Commission de l'Economie et de la Planification** *(Saisie pour avis)*
- **Commission de l'Energie et de l'Eau** *(Saisie pour avis)*

-Projet de loi n°018/2022 du 16 novembre 2022 autorisant la ratification de l'accord de prêt relatif au financement de la construction de deux sous-stations Tana Nord 2 et Ambohibary dans le cadre du Projet de Renforcement et d'Interconnexion des Réseaux de Transport d'Energie Electrique à Madagascar (PRIRTEM I), conclu le 26 septembre 2022 entre la République de Madagascar et l'Eximbank de Corée.

13H 30 : TRAVAUX DES COMMISSIONS - *(Bibliothèque)*

- **Commission des Transports et de la Météorologie** *(Saisie au fond)*
- **Commission de la Fonction Publique, du Travail et des Lois sociales** *(Saisie pour avis)*

-Projet de loi n°021/2022 du 14 Décembre 2022 autorisant la ratification de la convention du travail maritime de l'organisation internationale du travail (MLC 2006), telle qu'amendée

SEANCES PLENIERES - *(Salle des Séances)*

15H 00 : -Projet de loi n°018/2022 du 16 novembre 2022 autorisant la ratification de l'accord de prêt relatif au financement de la construction de deux sous-stations Tana Nord 2 et Ambohibary dans le cadre du Projet de Renforcement et d'Interconnexion des Réseaux de Transport d'Energie Electrique à Madagascar (PRIRTEM I), conclu le 26 septembre 2022 entre la République de Madagascar et l'Eximbank de Corée.

16H 00 : -Projet de loi n°021/2022 du 14 Décembre 2022 autorisant la ratification de la convention du travail maritime de l'organisation internationale du travail (MLC 2006), telle qu'amendée

VENDREDI 16 DECEMBRE 2022

11H 00 : **Cérémonie de clôture de la deuxième Session ordinaire 2022 de l'Assemblée Nationale**
- *(Salle des Séances).*